

Communiqué de presse 1^{er} septembre 2017



**Contribution Volontaire sur les Transactions de Change :
le Crédit Coopératif soutient
le programme Refugeeks de la Fondation Simplon.**

Le Crédit Coopératif, banque reconnue pour son engagement en faveur d'une finance utile, choisit la Fondation Simplon comme nouveau bénéficiaire de sa Contribution Volontaire sur les Transactions de Change (CVTC) : CVTC – Change solidaire.

Depuis 2011, le Crédit Coopératif met en œuvre cette contribution au profit de structures en lien avec une thématique forte, liée à la solidarité internationale.

Cette année, il a choisi pour thème l'insertion professionnelle des personnes réfugiées.

Une démarche volontaire de solidarité liée à l'international.

Le Crédit Coopératif a lancé la CVTC – Change solidaire en 2011, un mécanisme imaginé dans le cadre de réflexions sur les nouveaux financements pour le développement.

Cette contribution correspond à 0,01 % du montant annuel des opérations de change au comptant, traitées par le Crédit Coopératif sur le marché interbancaire. Sans aucun impact sur les tarifs pratiqués, elle est versée depuis son origine à des acteurs reconnus agissant en faveur de la solidarité et du développement international.

Cette contribution représente l'une des nombreuses innovations imaginées par le Crédit Coopératif pour faire avancer la finance responsable et solidaire, comme la [Carte](#) et [le Livret AGIR](#)

« Nos décisions comme nos produits reflètent notre volonté de montrer qu'une autre banque est possible. La CVTC-Change solidaire symbolise l'engagement que nous voulons porter pour une action citoyenne au-delà des frontières. De même, nous nous interdisons les activités spéculatives et tout financement dans les paradis fiscaux » indique Jean-Louis Bancel, président du Groupe Crédit Coopératif.

Après avoir désigné le Gérés (pour la construction de maisons passives dans l'Himalaya et de fours à basse consommation de bois au Maroc), puis ATD Quart-Monde (pour un programme de réhabilitation dans un quartier de Port-au-Prince en Haïti), comme bénéficiaires des précédentes conventions, le Crédit Coopératif annonce qu'il a choisi en 2017 de soutenir la Fondation Simplon et son programme pour former des personnes réfugiées au sein d'écoles numériques inclusives dans le cadre du programme Refugeeks.

Refugeeks : un programme de formation et d'insertion professionnelle de personnes réfugiées statutaires.

Simplon.co, entreprise sociale agréée solidaire, défend au quotidien le numérique inclusif, auprès d'un public éloigné de l'emploi et agit auprès des publics les plus défavorisés au travers de la Fondation Simplon grâce au mécénat et à la générosité de donateurs privés.

Pour participer à l'accueil et l'insertion de personnes réfugiées sur le sol français, Simplon.co a ouvert depuis 2015, l'accès à ses formations inclusives numériques auprès de personnes réfugiées statutaires.

Couplées à l'apprentissage du français, grâce à un partenariat avec l'Alliance Française, les formations du programme Refugeeks ouvrent de nouvelles opportunités et perspectives d'avenir aux personnes qui en sont bénéficiaires.

« Nous ne pouvions pas imaginer rester inactifs face à la crise qui touche les pays d'Afrique et du Moyen-Orient et qui a déclenché une crise humanitaire sans précédent depuis la 2ème guerre mondiale en Europe. Grâce au soutien de plusieurs fondations d'entreprise, nous avons pu lancer le programme Refugeeks. Le soutien du Crédit Coopératif nous offre un second souffle pour aller plus loin dans le déploiement et la continuité du programme Refugeeks sur l'ensemble du territoire national », pose Frédéric Bardeau, co-fondateur et Président de Simplon.co.

**Présentation du programme Refugeeks de la Fondation Simplon,
bénéficiaire 2017 de la CVTC-Change solidaire
lors de la 10^{ème} édition du Forum Mondial Convergences à Paris au Palais Brongniart.
le 5 septembre à 15h30 sur le stand Convergences**

en présence de Jean-Louis Bancel président du Groupe Crédit Coopératif et
d'Elsa Wardé responsable Développement et Fondation de Simplon.co.

Si vous souhaitez-vous accréditer pour Convergences, merci de prendre contact avec :
Carine Valette : carine.valette@convergences.org

À propos du Crédit Coopératif :

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. <http://www.credit-cooperatif.coop/>

<https://www.agirandco.coop/>



A propos de Simplon.co :

Créée à Montreuil (93) en avril 2013, Simplon.co est une entreprise sociale agréée solidaire labellisée French Tech, "La France s'engage et "Grande École du numérique" qui propose des formations présentiellees gratuites et certifiantes aux métiers techniques du numérique en forte tension, et ce en priorité aux jeunes peu ou pas diplômés, aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux allocataires du RSA, aux personnes en situation de handicap ou encore aux réfugiés, statutaires, ainsi qu'aux femmes qui sont insuffisamment représentées dans les métiers techniques du numérique. En 4 ans, Simplon a formé 1000 personnes dont 33% de femmes et 60% de personnes de niveau inférieur ou égal au baccalauréat, et forme désormais 1 000 personnes par an au travers de son réseau de 30 écoles en propre ou en partenariat, en France dans les quartiers populaires, en milieu rural ou en Outre Mer, et à l'étranger (Europe, Moyen Orient et Afrique) avec un taux de sortie positive en emploi, en entrepreneuriat ou en reprise d'étude de 80% dans les 6 mois qui suivent la fin de leur formation.

Contacts presse : Crédit Coopératif : Tiara de Cerval : presse@credit-cooperatif.coop /
Agence Coriolink : Amélie Lebreton : 06 70 60 25 30 - amelie.lebreton@coriolink.com

Contacts presse : Simplon.co : Marie-Ange Juet : majuet@simplon.co / Agence Audit&ROI :
Anaïs Launoy : 01 70 91 18 94 – anais@auditetroi.com ; Clara Lucas : 01 85 56 27 96 – 06 75 68 54 91 – clara@auditetroi.com